

**Mot du Professeur Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, à la séance d'inauguration du séminaire de la Croix Rouge Française « Transition humanitaire et réflexions éthiques au Liban : quels regards, quelles perspectives » à 9h30, le 16 novembre 2017, à la Salle polyvalente du CSH.**

S.E.M. Salim Jreissati Ministre de la Justice,  
M. l'Ambassadeur de France Bruno Foucher,  
Pr Jean-François Mattei, président du Fonds Croix-Rouge française,  
Dr Antoine El Zoghbi, Président de la Croix-Rouge libanaise,  
M. le Vice-recteur, Madame le Doyen, M. le Général,  
Excellences, M. le Député,

Monsieur le Ministre,

Votre présence à la séance inaugurale de ce séminaire « transition humanitaire et réflexions éthiques à Beyrouth », organisé par le Fonds Croix Rouge française, exprime le grand intérêt du Liban officiel et de votre personne à cette initiative qui cherche à préciser les réalités du phénomène migratoire syrien parmi nous ainsi que l'aide qui lui est apportée et les défis qu'un tel engagement devra assumer à l'avenir à travers les acteurs locaux. Soyez remercié pour cette présence de qualité qui ne fait qu'honorer notre Université dont vous êtes le digne ancien diplômé de la Faculté de droit et des sciences politiques.

De même, c'est avec un sentiment de joie et de responsabilité universitaire sociale que nous accueillons ce séminaire international de la Croix Rouge française à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et plus spécifiquement à la Faculté des Lettres et des sciences humaines. Nous souhaitons la bienvenue à ce séminaire mais plutôt, nous souhaitons la bienvenue à toutes les personnes venues de France et du Liban ou d'ailleurs pour animer ces deux jours de réflexion et de recherche de sens à votre engagement au cœur des défis et des difficultés : la Croix rouge française et libanaise, M. l'Ambassadeur Bernard Foucher, M. le président Jean-François Mattéi et son équipe, M. le président Dr Antoine el Zoghbi, M. le représentant de l'IRD, les membres du Comité scientifique ainsi que tous les représentations des ONG, les conférenciers et les débatteurs, les doyens, directeurs et directrices de l'USJ. Accueillir ce séminaire et au vu de sa thématique, c'est quelque part faire écho à cette 3<sup>ème</sup> mission de l'Université en matière de service de la collectivité, surtout la nôtre qui, depuis 1875, n'a pas cessé d'être un acteur social et citoyen majeur sur la scène libanaise, en accompagnant la naissance de ce Grand Liban dont l'anniversaire effleure les mois à venir, ce Grand Liban que nous avons aidé à naître et à grandir pour devenir plus qu'une nation, un message de paix, de solidarité et de pluralisme à toute notre région. Le président de notre République, dans son mot aux Nations-unies, n'a pas hésité à mettre en relief cette particularité de l'État libanais.

Monsieur l'Ambassadeur, Chers Amis,

Dans ce contexte, il est bon de souligner que c'est une communauté francophone, dans un lieu connu par son affiliation à la francophonie, qui travaille sur un sujet si important pour l'action humanitaire, pour sa continuité, pour son impact sur la population tant migrante qu'accueillante

et aussi pour sa valeur morale et sociale. La langue française a le privilège de mettre en évidence les aspects moraux et humanistes de la question des déplacés à un moment où d'autres langues privilégient le côté calculateur et pragmatique de leur présence. C'est ensemble que nous continuons à porter cette belle langue pour plus de rayonnement et de créativité

Nous le savons bien : le Liban est un terrain d'accueil des migrants, pratiquant la bienfaisance et la justice, deux principes éthiques, mais il est nécessaire de souligner que cet accueil ne peut être que passager car, pour être juste vis-à-vis des déplacés syriens, il est nécessairement logique et il est juste de les aider à retourner dans leurs territoires et à replonger dans leurs racines. Le déplacement des populations syriennes vers le Liban et vers d'autres pays n'a pas été un simple transfert d'un lieu à un autre mais une vaste opération de déracinement de millions de personnes, chose inacceptable, car peu éthique, surtout lorsque des États se prévalent d'accueillir pour toujours ces populations en les déracinant définitivement de leur terroir. De même, la population locale libanaise souffre elle aussi d'une manière indirecte et paie de sa poche une partie de la présence de la migration. Cinq années après, six années après, nous assistons à une paupérisation d'une certaine classe sociale libanaise, surtout la petite classe moyenne majoritaire dans le pays qui n'arrive plus à trouver du travail et à boucler ses fins de mois. Je donne l'exemple suivant : il y a cinq ans, les familles des étudiants de notre université, issus de cette classe, arrivaient non sans mal à honorer les droits universitaires. Mais aujourd'hui, toute cette partie de la population demande de l'aide financière afin de pouvoir étudier et même, dans certains cas, satisfaire les besoins les plus primaires. Ils étaient 2000 étudiants à être aidés en 2011, en 2017 ils sont devenus 4000 étudiants. Cela ne diminue en rien la densité du drame que vit la population déplacée qu'il faudra aider à survivre et à satisfaire aux nécessités de la vie comme l'éducation et la santé.

Quels regards et quelles perspectives ? Telles sont les questions que pose le titre de votre séminaire. Sans vouloir donner des leçons, la situation implique que le regard soit global et embrasse toute la réalité libanaise pour être juste. L'autonomie, la bienfaisance et la justice, comme principes directeurs, doivent être appliquées au niveau humain, économique et surtout au niveau de la préservation de l'identité des uns et des autres. On ne peut et pour le bien des Libanais, tant des Syriens, oublier que la perspective ultime est le retour digne de la population syrienne à ses villes et à ses campagnes. C'est dans ce sens que je voudrais remercier le Fonds de la Croix Rouge Française d'avoir choisi le Liban et l'USJ comme lieu de réflexion et d'une meilleure connaissance d'une situation précaire qu'ils ne cessent de vivre ! C'est aussi l'occasion de saluer tous les efforts et les sacrifices consentis par les volontaires de la Croix Rouge française et la Croix Rouge libanaise en faveur des victimes et des malades. La devise de la Croix Rouge nous dit que « le bruit ne fait pas de bien mais le bien ne fait pas de bruit ». Que ce soit au niveau de l'action au quotidien ou au niveau de la réflexion sur des sujets bien délicats, continuez à faire du bien pour que l'être humain soit sauvé.